



L'école

Ce grand chantier est maintenant achevé. Le planning que nous présentions dans le Saint-Simonien 2008 a été respecté malgré le désistement d'une entreprise en cours de chantier et une procédure particulièrement draconienne et onéreuse concernant le traitement de l'amiante trouvée sur l'ancien préfabriqué démolit.

C'est tout à l'honneur du maître d'oeuvre qui a suivi ce chantier, au sérieux et à la rigueur de toutes les entreprises qui ont travaillé à la réalisation de cet investissement. Le budget financier aura été également respecté à l'exception des 2 imprévus ci-dessus.

Il est à noter que ce dépassement imprévisible sera bien atténué par l'octroi d'une aide attribuée par notre député Vincent DESCOEUR sur sa réserve parlementaire et qui n'avait pas été budgétée.